

## **NOTICE INDIVIDUELLE**

Caroline BRAUD

Adresse électronique : caroline.braud@u-bordeaux.fr

### **Diplômes et titres universitaires :**

Doctorat en droit public

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Bordeaux

### **Fonctions universitaires :**

Maître de conférences à l'université de Bordeaux

Membre du CERCCELE

### **Publications scientifiques :**

#### *Encyclopédies :*

« Les principes d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité du domaine public », Répertoire de la propriété des personnes publiques, Dalloz, 2022.

#### *Articles :*

« Précisions sur l'identification des « secteurs déjà urbanisés » des communes littorales, commentaire sous CE, 20 mars 2025, n° 487711, Min. Transition écologique c/ cne de Soulac-sur-Mer ; JCPA 2025, 2247, n° 37, p. 42.

« Suspension d'une délibération constatant l'appropriation par une commune d'un bien sans maître », commentaire sous : CE, 27 mars 2024, n° 475259, *Commune de Gourdon* ; JCP A 2024, 2238, n° 35, p. 30.

« La transformation d'un bail rural après l'incorporation du bien loué dans le domaine public », commentaire sous : CE, 7 juin 2023, n° 447797, *Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres* ; AJDA 2023, n° 33, p. 1779.

« Applicabilité du délai raisonnable de recours d'un an aux décisions implicites de rejet relevant du plein contentieux nées avant l'entrée en vigueur du décret JADE », commentaire sous : CE, 3 juin 2020, n° 428222 ; JCP A 2020, 2271, n° 42, p. 26.

« Le délai « raisonnable » de recours d'un an ne s'applique pas aux actions en responsabilité », commentaire sous : CE, 17 juin 2019, n° 413097, *Centre hospitalier de Vichy* ; JCP A 2020, n° 1, 2004.

« Le recours à l'expertise pour déterminer la propriété, publique ou privée, d'un bien », commentaire sous : CE, 28 juillet 2017, n° 392122, *De Vibraye* ; AJDA 2017, n° 42, p. 2421.

« Comment apprécier les contreparties que doit comporter la cession d'un bien public à une personne privée pour un prix inférieur à sa valeur ? », commentaire sous : CE, 14 octobre 2015, n° 375577, *Commune de Châtillon-sur Seine* ; AJCT 2016, n° 2, p. 116.

« Pouvoir d'astreinte en matière de contravention de grande voirie et Conv. EDH », commentaire sous : CE, 6 mai 2015, n° 377487, *M. Torcheux* ; AJDA 2015, n° 30, p. 1698.

« Indemnisation de l'expropriation : compétence judiciaire », commentaire sous : TC, 8 décembre 2014, n° 3972, *Société immobilière du Ceinturon c/ Cne de Hyères-Les-Palmiers* ; AJDI 2015, n° 5, p. 369.

« Premiers éléments sur l'interprétation par le juge administratif des nouveaux critères législatifs de la domanialité publique », JCP A 2015, n° 15, 2100.

« Les ventes au rabais des immeubles des collectivités territoriales », AJDA 2013, n° 30, p. 1726.

« L'utilisateur du service public administratif » plusieurs décennies après... », in « Espaces du service public », Mélanges en l'honneur de Jean du Bois de Gaudusson, Presses universitaires de Bordeaux, 2013, p. 837.

« La responsabilité de France Télécom pour occupation sans titre du domaine public ferroviaire », commentaire sous : CE, 15 avril 2011, *SNCF* ; JCP A 2011, n° 39-40, 2310.

« Nouvelle méthode de calcul du délai raisonnable de jugement », commentaire sous : CE, Section, 17 juillet 2009, *Ville de Brest* ; RDP 2010, n° 4, p. 1135.